



Bureau des Permis de Construire et Ateliers

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'APPAREILS DE STOCKAGE
 (SILOS-TREMIES)**

à adresser en **deux** exemplaires

à la **PRÉFECTURE DE POLICE** - Direction des Transports et de la Protection du Public - Sous-Direction de la Sécurité du Public – Bureau des Permis de Construire et Ateliers - 12/14, quai de Gesvres à Paris 4ème - (Arrêté n° 2005-20005 du 3 janvier 2005 réglementant l'utilisation d'engins sur les chantiers).

Cadre à remplir par l'Entreprise

ENTREPRISE : Nom et adresse :

.....

☎ : **Nom de la personne à joindre** :

Mail :

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :

CHANTIER : Adresse

.....

Ce chantier a-t-il déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation de stockage ? O OUI - NON O

Appareils de stockage déjà autorisés sur le chantier : OUI :

NON :

Si OUI – Nombre :

Date (s) d'autorisation :

Existe-t-il des appareils de stockage actuellement en place et en service à proximité du chantier ?

O OUI - NON O

Si OUI – Combien :

Cadre réservé à l'Administration

Décision de la Mairie de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements (dans le cas d'une implantation sur la voie publique) et prescriptions éventuelles : Date :

Nom :
 Signature et
 Cachet :

INSTALLATION :

Date de dépôt de la demande : N° d'enregistrement

Date de la décision.....Nature : AUTORISATION.....REFUS

En cas de refus motif :

CARACTÉRISTIQUES DES APPAREILS

REFERENCE SUR LE PLAN	MARQUE	TYPE	DIMENSIONS HAUTEUR – LARGEUR Y COMPRIS SOCLE	CAPACITE DE STOCKAGE	ELEMENTS COMPLEMENTAIRES*
A					
B					
C					
D					

(1) *se conformer à l'arrêté n° 2005-20005 du 3 janvier 2005 (annexe II).

Cachet de l'entreprise

Je soussigné, M.....
(Nom en capitales)

.....
(Qualité du signataire)

Signature

Certifie exacts les renseignements figurant à la présente demande

A....., le.....

Un plan de cadastre au 1/500^{ème} doit être joint obligatoirement au dossier (s'adresser au service du cadastre – 17, boulevard Morland à Paris 4^{ème}).

☛ **Ce plan doit comporter :**

- le contour du chantier en traits pleins.
- l'implantation de la construction.
- le ou les emplacements des appareils existants, ou prévus sur le chantier.
- éventuellement dans le cas d'emprise sur le chantier public, l'indication des ouvrages souterrains des services concessionnaires de la Ville de Paris.
- l'indication des établissements recevant du public.